

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire. ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GERANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Havas, Laffitte-Bullier et Cie, place de la Bourse; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine et chez J.-B. PARON et Fils, 26, Chaussée d'Alsberg, à Saint-Gilles-Bruxelles.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 47, m., 12 24, 1 42, 3 39, 5 08, 6 15, 7 33, 8 32, 9 33, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 39, 4 58, 5 38, 8 13, 10 12, 11 35. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 9 00.

COURSE DE PARIS

Table with 2 columns: Race/Event and Odds. Includes entries for 'DU 9 JUIN' and 'DU 16 JUIN' with various betting options and odds.

ROUBAIX, 10 JUIN 1874

BULLETIN DU JOUR

Il y a encore au hier des explications très vives à l'Assemblée nationale, entre les députés bonapartistes et les députés républicains. M. Girard, de la gauche, a interpellé le gouvernement au sujet de l'élection de M. le baron de Bourgoing dans la Nièvre.

Plusieurs journaux de ce département ont reproduit une circulaire émanée du comité électoral bonapartiste, dénotant une organisation savante et mûrement préparée; on engageait les destinataires à s'informer des anciens officiers qui se trouvaient dans leur commune, à les voir et à les pressentir sur leurs opinions, à savoir s'ils étaient encore attachés à l'empire, enfin à leur faire des promesses d'avancement en cas de rétablissement de l'empire; la circulaire se terminait en disant que le comité possédait la liste de ces anciens officiers, laquelle lui avait été communiquée par le ministère des finances.

Cette lettre qui circulait sur les bancs de la Chambre rencontrait de nombreux incrédules qui la déclaraient apocryphe. Néanmoins, elle a été produite à la tribune et a donné lieu à une discussion qui a dégénéré en un tumulte effroyable.

Nous devons constater le succès très-vif que M. Tailhand, le nouveau garde des sceaux, a obtenu en répondant à M. Girard; l'attitude du ministre a, du reste, été d'une correction et d'une netteté parfaites.

M. Rouher est monté à la tribune pour demander une enquête. Quant à la scène de désordre qui a terminé la séance il faut reconnaître qu'elle est due uniquement aux violences des radicaux exaspérés contre l'Empire qu'ils ont fait jadis et qu'ils veulent nous ramener aujourd'hui par leurs excès.

Il parait qu'après la séance la discussion entre les bonapartistes et les radicaux a recommencé de plus belle à la buvette. On en serait même venu aux voies de fait, sans l'intervention de quelques honorables députés royalistes qui sont parvenus à faire comprendre à ces messieurs combien il importait à leur dignité de laver en famille le linge sale du 2 décembre et celui du 4 septembre.

Nous recevons le résultat des élections de Belgique. Pour le Sénat, les libéraux gagnent un siège à Thuin et deux à Charleroi; mais ils en perdent un à Gand. La majorité catholique est

donc réduite de 8 à 4. — Pour la Chambre, les libéraux gagnent deux sièges à Verviers et deux à Charleroi. La majorité est réduite de 22 à 14.

Le ministère Néerlandais a remporté lundi un véritable succès au sein de la seconde chambre des Etats-généraux. On n'ignore pas la faiblesse numérique de la majorité sur laquelle il s'appuie. Regardée à la loupe, cette majorité devient presque un mythe.

Aussi chaque débat politique inopinément devient-il le sujet de vives appréhensions.

Elles avaient surtout leur raison d'être en présence de l'interpellation de M. Fabius relative aux affaires militaires d'Atchin qui était, hier, à l'ordre du jour de la Chambre.

M. Franssen Van den Putte, le ministre des colonies, s'est tiré avec adresse de ce mauvais pas. Serré de près par l'opposition, il s'est contenté de répondre: Rien n'a encore été décidé relativement à une nouvelle expédition ni à une nouvelle mission du général Van Swieten.

Voyant le ministre résolu à ne point dévoiler ses projets d'avenir, l'opposition a essayé d'atteindre indirectement le gouvernement en proposant un vote de remerciements au général Versheyck, démissionnaire. Cette motion a été rejetée par 36 voix contre 25.

Une majorité de onze voix! Jamais, jusqu'ici, le ministre Franssen Van den Putte-de-Vries n'avait encore été à pareille fête.

Voici la pièce qui a été lue hier à l'Assemblée:

COMITÉ CENTRAL DE L'APPEL AU PEUPLE PARIS.

N° 142. Rég. D.

Note pour L. B. 17.

Recommandez bien à tous nos amis, surtout à ceux qui sont investis de fonctions municipales ou administratives, d'appliquer tous leurs soins à nous gagner le concours des officiers retraités ou autres, fixés dans la Nièvre. — Vous pouvez leur assurer que nous sommes en mesure de les pourvoir avantageusement quand on créera les cadres de l'armée territoriale ou de leur obtenir tous autres emplois ou faveurs, s'ils veulent aider de leur influence la candidature Bourgoing; — qu'on s'inquiète de leurs vœux, de leurs désirs, de leurs réclamations, beaucoup d'entre eux n'ayant pas reçu la récompense qu'ils pouvaient espérer sous l'Empire, pour leurs services. Promettez tout redressement à cet égard.

Notez soigneusement aussi tous ceux qui nous sont hostiles ou seulement indifférents.

Ci-joint liste des noms et adresses des officiers payés par recette de la Nièvre, fournis par finances. 2 mai 74. Signature: (Illisible.)

(Ici le cachet du Comité central de l'appel au peuple, à l'aigle impériale.)

Radicaux et Bonapartistes

On lit dans le Figaro:

Une scène des plus déplorable et des plus violentes s'est produite entre bonapartistes et radicaux à la buvette de l'Assemblée. Nous voudrions pouvoir la taire pour l'honneur de nos mœurs politiques. Malheureusement elle a eu tant de témoins que toute discrétion serait inutile.

M. Rouher venait de quitter le vestiaire et traversait la buvette pour sortir du Château, lorsqu'il entendit M. Jules Ferry s'écrier au milieu d'un groupe composé de Gambetta, Perrin, Lockroy, Germain Casse: — Ouf! le comité de l'Appel au Peuple existe. C'est chez M. Rouher qu'il tient.

La-dessus, M. Rouher s'arrêta et, s'adressant à M. Jules Ferry, lui dit avec beaucoup de calme:

— Monsieur, je vous affirme qu'il ne se tient chez moi aucun comité.

— C'est ce que nous verrons plus tard, interrompit M. Gambetta.

A ce moment, les autres radicaux du groupe se mirent à brailier:

— Et l'Alsace? Et la Lorraine? Rendez-nous l'Alsace et la Lorraine!

Puis des insultes que nous ne voulons pas reproduire.

Alors M. Galloni d'Istria, dont la vivacité est bien notoire, et qu'il avait fallu déjà retenir, dans le courant de la séance, au risque de déchirer les pans de la redingote, pour l'empêcher de bondir sur Gambetta, M. Galloni d'Istria, disons-nous, s'avança, la figure empourprée d'indignation, vers Gambetta:

— Vous nous avez appelés misérables à la séance où vous êtes deux cents contre vingt. Eh bien, Monsieur, je vous le répète, vous êtes vous-même un misérable, et je vous le dirai jusqu'à trois fois, si vous le voulez, vous êtes un misérable!

On put craindre un moment qu'on ne passât des menaces aux voies de fait.

M. Leveret et M. Abattucci arrachèrent M. Rouher aux égarés qui le menaçaient.

MM. Achille Delorme et René Brice l'ont aussi protégé contre ces violences. Ils se sont montrés à son égard hommes du monde et pleins de courtoisie.

A la suite de cette scène où il avait joué sa partie avec tout l'entrain de son aimable jeunesse, M. Germain Casse s'écriait:

— S. N. D. D.! je ne suis pas un parlementaire, moi!

— Eh! mon Dieu, lui répondit un membre de la droite, on le voit de reste. Vous n'avez pas besoin de le crier si haut!

Le mot de fin de cette déplorable journée, nous l'avons entendu dans la tribune des anciens députés.

— Tout cela me rappelle 48! disait avec tristesse un ancien représentant.

— Et après 48, lui répondit quelqu'un, c'est 51 qui arrive.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix)

Paris, 9 juin 1874.

La discussion sur le projet de loi de l'électorat municipal ne sera pas terminée avant la fin de juin. Viendra ensuite la seconde délibération sur l'électorat politique, délibération qui remplira certainement une grande partie du mois de juillet. Il y aura ensuite à discuter le projet de loi sur l'organisation

municipale, puis les nouveaux impôts; vous voyez donc que l'Assemblée n'aura pas de temps à perdre pour mener ces discussions à bonne fin avant ses vacances du milieu d'août. Je ne compte pas les inévitables incidents qui ne peuvent manquer de se produire.

Je doute et je regrette, que l'Assemblée soit en mesure de discuter, cette année, les projets de loi sur l'instruction primaire et sur la liberté de l'enseignement supérieur. Ce dernier projet serait cependant très urgent, car nous avons plusieurs départements qui sont prêts à fonder les universités catholiques.

L'Assemblée est donc encore bien loin d'avoir terminé ses plus importants travaux et, par conséquent, la dissolution doit être impérieusement ajournée. Malgré toutes les manœuvres dirigées par M. Thiers et mises en pratique par toutes les gauches et le centre gauche, j'ai confiance que la majorité conservatrice se maintiendra pour repousser toutes les tentatives de dissolution.

L'acte du 24 mai 1873 a été exécuté pour empêcher la République d'être constituée; aujourd'hui les gauches et le centre gauche voudraient constituer la République pour empêcher l'empire de revenir. Or, ce serait, au contraire, le meilleur moyen de favoriser son retour.

Il y a un grand mouvement de visiteurs chez M. Rouher; il part de son cabinet une correspondance très active avec les départements, surtout en vue des dix nouvelles élections législatives.

Malgré le récent accident dont il a été atteint, les amis du duc de Mouchy se vantent de le faire élire dans l'Oise, en remplacement de M. Perrat, décédé.

On raconte que l'impératrice Eugénie a écrit une lettre au peintre Lefèvre, l'auteur du portrait du prince impérial, au salon, portrait qui a si vivement mécontenté les bonapartistes; la lettre de l'impératrice a pour but de consoler l'artiste des attaques très vives dirigées contre son œuvre par des écrivains napoléoniens.

Au sujet du prince impérial, on s'entre-tient beaucoup, dans la haute société Anglaise, de la passion dont se serait éprise pour le fils de Napoléon III la princesse Beatrice, âgée de 17 ans, dernière fille de la reine Victoria, mais S. M. Britannique ne voudrait pas, dit-on, d'un mariage de sa fille avec le jeune prince impérial, et il s'agirait de marier assez prochainement la princesse Béatrice avec un des nombreux petits princes allemands en disponibilité et allié déjà à la famille d'Angleterre.

Un de mes amis, qui arrive de Rome, a eu le bonheur de recevoir la Sainte-Communions des maîtres de Pis IX; 150 fidèles ont reçu, le même jour, la même faveur. Notez bien que l'usage est que le Saint Père, en donnant la communion, fait baisser son anneau et un camerling donne à chaque fidèle un papier constatant qu'il a reçu la communion des maîtres du Pape; vous voyez donc que c'est une cérémonie assez longue, quand il s'agit d'un grand nombre de fidèles; Or, Pie IX, malgré ses 82 ans, ne paraissait nullement fatigué et, suivant son habitude, Sa Sainteté a entendu une seconde messe pendant laquelle elle est restée constamment à genoux. Il n'y a donc aucune inquiétude à avoir pour la santé du Souverain-Pontife, si nécessaire à l'église, dans ces temps de cruelles persécutions.

Depuis l'occupation de Rome par la Révolution la misère va toujours en augmentant. Jadis il n'y avait pas de famille dans Rome qui, en dehors des jours d'abstinence, n'eût un plat au moins de viande à mettre sur la table, aujourd'hui il en est un nombre im-

mense qui, même les jours de fête, ne peuvent plus s'accorder cette satisfaction.

Autrefois les couvents distribuait aux indigents des repas gratuits; la congrégation de charité instituée par les Souverains Pontifes en faisait autant, actuellement les économistes et philanthropes de la secte libérale, effrayés eux-mêmes de la famine à laquelle le peuple est en proie, ont essayé de remplacer la charité des couvents et du gouvernement pontifical, par des fourneaux économiques, où, par un effort suprême, on donne aux ouvriers une misérable nourriture pour sept sous. Or, si cette dépense n'est pas toujours au-dessus des moyens de l'ouvrier célibataire, qui n'a à penser qu'à lui-même, il n'en est plus de même évidemment pour l'ouvrier marié et père de famille qui devrait multiplier les sept sous, prix d'un maigre repas, pour le nombre des bouches qu'il a à nourrir. Aussi n'est-il presque pas de jours où les journaux, même démocratiques, ne nous parlent de morts de faim, morts que l'Italie n'avait encore jamais connus jusqu'ici.

La misère engendrée des maladies et le chiffre de la mortalité devient de plus en plus effroyable, uniquement à cause de l'immense indigence des habitants des villes. L'autre jour on nous disait dans une des villes de l'Etat pontifical, que même les familles jadis aisées, se sont trouvées dans la triste nécessité de vendre, soit leur mobilier, soit le peu d'argenterie qu'elles possédaient, mais cette ressource épuisée, elles ne savent plus que devenir.

Tels sont les bienfaits que nous procure le gouvernement qui devait régénérer l'Italie et le monde.

P. S. — La commission des lois constitutionnelles est disposée, assure-t-on, à faire deux projets distincts sur les matières qui lui restent à traiter. L'un porterait sur la seconde chambre, en y comprenant le droit de dissolution; l'autre, sur la transmission du pouvoir exécutif. On dégragerait ainsi la seconde chambre des difficultés spéciales que peut soulever la question de la transmission du pouvoir exécutif.

Plusieurs députés ont émis l'idée qu'il conviendrait d'insérer dans les lois constitutionnelles un article décidant que le siège du gouvernement et des assemblées serait fixé à Versailles.

La gauche aurait l'intention d'interpeller le gouvernement à propos de l'élection de la Nièvre. On parle d'une circulaire émanant d'un des ministères.

Au reste, la gauche semble disposée à revenir à son ancien système, qui consistait à battre en brèche les ministères précédents par des interpellations répétées.

En effet, on dit encore que ce groupe a l'intention de poser une question au gouvernement au sujet de la nomination à divers postes de receveurs particuliers d'un certain nombre de fonctionnaires bonapartistes, qui jouiraient de certains privilèges.

DE SAINT-CHÉRON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE DE M. BUFFET

Séance du mardi 9 juin 1874.

La séance est ouverte à deux heures trente minutes.

La lecture du procès-verbal ne donne lieu à aucun incident.

On passe à la discussion de l'art. 2 de la proposition de loi relative à l'électorat municipal.

Cet art. porte que les demandes en inscriptions ou radiations sur les listes doivent être présentées dans le délai de 20 jours et

temps et bien loin, sont venus vous chercher jusqu'ici.

« Il fit un bond de colère et laissa échapper un horrible blasphème. Elle resta impassible et l'accablant sous son regard inexorable: »

« Vous voyez bien que j'ai touché juste, reprit-elle. Vous vous êtes dit: les flots sont discrets, les témoins de cette nuit sinistre ont disparu depuis longtemps, je pourrai braver impunément la justice de Dieu et des hommes; vous avez mis la main sur le bien de l'orpheline sacrifiée par vous et vous n'avez pas mangé un morceau de ce pain volé qu'il ne vous ait rempli la bouche de gravier; cet héritage odieux vous était si lourd à porter que vous vous êtes hâté de le dissiper. »

« Vous avez cru que l'habit dont vous étiez revêtu serait pour vous un garant de loutayé, et le soupçon s'est attaché à chacun de vos pas. J'ai connu un autre homme qui cachait, lui aussi, sous le même uniforme, un cœur vicieux, il me devait la vie, il m'a récompensée par une odieuse trahison; il est parti, mais il a emporté ma malédiction. Dès que je vous ai vu, j'ai reconnu que vous portiez au front le signe d'une vengeance impitoyable attachée à vos pas. »

LOUIS COLLAS. (A suivre)

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 11 JUIN 1874.

— 8 —

RÉCIF DES TRIAGOS

II. — L'OFFICIER DE MARINE

C'est devant cette muraille que M. de la Roncerais rejoignit la jeune fille; on voyait derrière le cordon embrasé les serpents dresser leur tête hideuse, pendant que les noirs les poursuivaient avec de grands cris. La scène présentait un aspect sinistre; l'officier était troublé pendant que la jeune fille attendait calme et souriante.

« Vous désiriez me parler, lui dit-elle froidement, me voici, que me voulez-vous? »

« Cette réponse à laquelle il était loin de s'attendre, acheva de le déconcerter, et il resta quelques instants interdit. »

« Oui, j'avais besoin de vous voir, reprit-il enfin, j'ai besoin de savoir pourquoi vous êtes venue veiller une passion que je croyais morte, évoquer des souvenirs dont je croyais posséder seul le secret: depuis que vous avez ramené la flamme de ce foyer éteint, l'inquiétude et la fièvre habitent dans mon cœur. »

« Pourquoi avez-vous, à mon intention, dérobé le costume d'une personne que vous n'avez pu connaître? Pourquoi

cette mise en scène do-it le bat m'échappé? Il y a là un mystère dont je tiens à avoir l'explication. »

« Juanita le regarda d'un air railleur et affecta le dépit d'une coquette déçue. »

« Et moi qui croyais follement que vos poursuites m'étaient adressées! Ce n'était donc pas à Juanita que s'appliquaient les témoignages de votre amour, mais au souvenir du passé qu'évoquait mon costume. »

« Il répondit brusquement: »

« Il s'agit bien de galanterie, quand cet étrange mystification a rempli mon cœur d'amertume. »

« Il parait que les pensées qui se rattachent à cette femme ne sont pas d'une douceur sans mélange. »

« Que vous importe? »

« Vit-elle encore? »

« Je n'ai pas à répondre, j'interroge. »

« C'est que si la place autrefois occupée par votre Madeleine (c'est ainsi, je crois, que vous l'appellez) était vacante, elle serait digne d'envie, et peut-être ambitionnerai-je de la posséder. »

« Ce langage railleur exaspérait M. de la Roncerais; ses yeux lançaient des éclairs. »

« Répondrez-vous? dit-il d'une voix farouche. »

« Je n'ai jamais cédé à la monnaie. »

« Vous y cédez, cependant. »

« Il s'avança vers elle, mais au moment où il croyait la saisir, elle s'élança avec la rapidité d'une flèche vers une planche jetée sur une profonde crevasse

que les convulsions de ce sol volcanique avaient autrefois produite; avant qu'il eût le temps de se remettre, elle avait précipité dans le gouffre le pont mobile et répondit par le persiflage d'un éclat de rire à l'expression de son impuissante fureur. »

« En ce moment, un serpent parvint à franchir à moitié la muraille enflammée, la partie inférieure était restée dans la fournaise, le reste du corps se tordait convulsivement aux yeux de l'officier qui le regardait avec horreur. »

« Il désespéra d'atteindre la jeune fille. En supposant qu'il pût franchir le large sillon qui le séparait d'elle, comment aurait-il pu la poursuivre dans le dédale des sentiers accidentés, au milieu du bois, ténébreux asile des nègres marrons, qui s'élevait à quelques pas avec ses lianes inextricables? Il se décida à parlementer. »

« Juanita, dit-il, oubliez ma colère, si vous saviez combien je souffre, vous ne refuseriez pas de me répondre: je vous en conjure, quittez l'accent du persiflage et ne me traitez pas en ennemi; ce n'est pas d'une curiosité qu'il s'agit, mais du repos de ma vie entière. »

« Elle le regarda attentivement. »

« Bien vrai, vous ne renouvellerez plus vos accès de ridicule emportement? »

« Je vous le jure. »

« Suivez donc ce ravin à gauche pendant que je prendrai la droite, nous nous rejoindrons bientôt. »

« Ils s'acheminèrent de concert en

suivant les ondulations du terrain qui descendait par gradins vers la mer; bientôt l'obstacle qui les séparait cessa de s'interposer entre eux et ils marchèrent à côté l'un de l'autre; la jeune fille continuait de garder le silence. »

« Juanita, dit l'officier avec anxiété, je vous écoute. »

« Pas encore. »

« Ils poursuivirent leur route sans se parler et arrivèrent bientôt près d'une cabane à la porte de laquelle se trouvait une femme assise à l'ombre d'un ajoupa. »

« Mère, dit Juanita, voici un officier qui désire vous consulter. »

« Celui-ci voulut élever une objection, elle l'interrompit. »

« Ma mère en sait plus long que moi, vous le verrez tout à l'heure, les gens du pays vous diront que sa science n'est jamais en défaut. »

« M. de la Roncerais était bien un peu humilié de venir, comme le nègre le plus crédule, consulter une diseuse de bonne aventure, mais son imagination était profondément troublée et il n'eût reculé devant rien pour obtenir les éclaircissements qu'il brûlait de connaître. »

« La mulâtresse conserva une attitude immobile, fixant tour à tour sur lui ses regards perçants et baissant les paupières comme si elle s'était recueillie en elle-même; lorsqu'il prit la parole, elle lui imposa silence d'un geste de la main. »

« Je sais ce que vous voulez, dit-elle, vous voulez savoir comment les témoignages d'un crime commis il y a long-